

## LES COMMIS.

Nous apprenons que MM. les Commis-Marchands de cette ville font, à l'heure qu'il est, des démarches auprès de leurs patrons pour les prier de diminuer la durée de leur travail pendant la saison d'été et de la fixer à neuf heures du soir.

Les commis ne devraient pas se borner à formuler leur demande obscurément, au moyen d'une simple requête; ils doivent se convoquer en assemblée, y adopter des résolutions, et, à l'instar de leurs confrères de Montréal, intéresser le public à leur cause; il faut surtout, s'ils s'agitent publiquement, que ce soit dans les bornes de la plus extrême prudence et de la légalité. C'est par là qu'ils auront droit aux sympathies de leurs patrons et du public, et, il y a une classe qui les mérite le plus, c'est celle des commis. Eux seuls appartiennent à une profession dont le travail est le plus long et le moins rémunéré. Il faut qu'ils demeurent en faction derrière un comptoir, dans l'impossibilité de faire le moindre effort intellectuel, du matin au soir, et leur tâche, qui se prolonge bien avant la nuit, compromet leur santé. Ils faut qu'ils souffrent de l'égoïsme du maître qui ne veut pas fermer son magasin de bonne heure de peur que son voisin, marchand comme lui, tienne le sien ouvert. En attendant, le commis, qui a besoin de respirer, de se mêler et de participer, comme tout le monde, à la vie active, est sacrifié et devient un objet de spéculation.

Il y a des commis qui sont aussi entourés d'une rare sollicitude de la part de certains patrons. Tandis que la plupart des jeunes ouvriers et des étudiants sont libres le soir et font actes d'hommes parfaitement libres, le marchand, nous parlons de celui qui vend en détail, et du plus ayide de gains, prend soin de son commis; il ne veut pas qu'il lui échappe; il se fait le geolier de son âme, à laquelle il donne, de peur qu'elle ne se corrompe, la plus maigre pitance de liberté. Il voudrait nous faire croire que les commis ont plus de tendances que les autres à se démoraliser!

Nous espérons que ce ne sera pas cette opinion qu'il exprimera quand il sera appelé à donner son adhésion au mouvement dans lequel les commis viennent d'entrer.

Il y a eu un temps, qui n'est pas éloigné où la condition du commis ne pouvait guère s'améliorer; mais aujourd'hui, que les moyens d'éducation deviennent de plus en plus faciles à acquérir, cette condition n'a plus sa raison d'être, et il est d'une bonne philanthropie d'y mettre fin.

Des occupations importantes ont empêché notre caricaturiste d'apporter, pour ce numéro-ci, son contingent à la collaboration.

Samedi dernier, un certain nombre d'électeurs influents du quartier St Pierre se rendaient auprès de M. W. D. Cambell Notaire pour le prier de se porter candidat à la représentation de ce quartier au Conseil-de-Ville. M. Cambell y a consenti.

La requisition des électeurs, à laquelle il a répondu très dignement, vient de paraître dans les grands journaux anglais et français de cette ville, et porte les noms les

plus considérables dans le commerce et l'industrie de Québec:

M. Cambell sera élu unanimement.

## La St. Jean Baptiste.

Jamais notre fête nationale n'a été chomée avec plus d'éclat et d'entrain. Les rues de la procession préparées avec un soin extraordinaire, et bordées d'érables étaient partout pavoisées de couleurs nationales et amies. De nombreux arcs-de-triomphe témoignaient du travail et de la bonne volonté des citoyens, et de la louable rivalité qui engageait chacun à vouloir surpasser son voisin. Nos marchands canadiens, avec un accord qui fait le plus grand honneur à leur patriotisme, s'étaient hâtés de fermer leurs magasins. On compte facilement les fesse-mathieu qui refusèrent ce témoignage de respect à la patrie, au jour de la fête nationale.

Parmi ceux-là, nous devons citer le patron du bel établissement de la rue St. Joseph dont le sentiment national a été étouffé par l'intérêt qu'il porte au vil métal.

Toutes les familles semblaient avoir abandonné leur demeure pour aller voir défiler la longue procession des membres de la société; on voyait que le peuple sentait plus que jamais le besoin de se réunir, de se compter, de se serrer la main à l'approche du danger.

Quant à la procession, si elle a été aussi nombreuse cette année, nous pouvons dire ici à la louange des citoyens de la paroisse de St. Sauveur qu'ils ont eu la plus grande part dans le succès de cette démonstration. Là, le patriotisme n'est pas encore éteint dans le cœur de ces braves gens. La honte, la crainte du ridicule aux yeux des autres nationalités ne les empêchent pas de suivre la procession. En cela ils n'imitent pas la lâche conduite de certains citoyens de la Basse-Ville qui restent indifférents à cette fête en ne fermant pas leurs magasins.

Une messe solennelle fut chantée à l'église St. Jean et l'abbé Pelletier prononça un sermon de circonstance.

Le soir il y eut à la Salle Jacques-Cartier un concert sous l'habile direction de notre ami, M. C. Lavigüeur. Dans le cour de la soirée, M. Jolicœur fit une lecture qui malheureusement ne fut guère entendue, son organe étant faible et les bruits du dehors montant jusqu'à l'enceinte. M. Plamondon et M. Rhéaume furent vivement applaudis.

Nous croyons devoir faire observer qu'en général ces sortes de soirées ne paraissent pas rencontrer l'approbation de tous les citoyens qui y assistent, faute d'une autre plus amusante. Nous pensons que le programme devrait être plus varié, en entremêlant à propos, la musique et la danse et ces soirées ne sembleraient pas aussi monotones.

## CHRONIQUE.

## Histoire de la Crinoline.

J'avais promis, dans ma Chronique du 29 Mars, de donner à mes lecteurs ou plutôt à mes lectrices, un historique de cette partie, aujourd'hui si essentielle du

vêtement féminin qu'on appelle *Crinoline*! Aussi vais-je, quoiqu'un peu tard, m'acquitter de ma promesse. Je suis convaincu que le sexe en crinoline lira avec intérêt les lignes qui vont suivre. Pardon, lectrices, si je dis sexe en crinoline; j'aurais bien dit *beau sexe*, mais ce mot semble un peu suspect de nos jours. D'ailleurs, femme en crinoline n'est-ce pas synonyme de belle femme?

On désigne aujourd'hui sous le nom de crinoline une sorte de jupon en étoffe roide, garni de bourrelets, de cercles d'acier, de gutta-percha, caoutchouc, de baleines, de cornes fondues, &c.

Le mot crinoline vient sans doute de crin, crinière, du latin *crinis*, qui veut dire cheveux, parcequ'en effet les premières crinolines étaient en crin. Le mot latin *crinis* doit dériver du mot grec *krino*, qui s'applique particulièrement à l'arrangement et à la distribution méthodique des cheveux.

Je trouve même dans Claudianus les deux mots *crinale cultus* pour désigner la toilette de la tête.

La crinoline n'a pas pour date d'origine l'année 1855 comme quelques uns ont voulu l'affirmer, mais bien l'année 1560.

En 1560 sous le règne de ce roi faible de corps et d'esprit qu'on nommait François II, une dame, dont l'histoire ne nous a pas transmis le nom, voulant cacher aux regards, certains symptômes compromettants, donna à ses jupes des proportions inusitées jusqu'alors.

On cria tout d'abord au scandale, à l'impossibilité, mais bientôt des tailles épaisses et contrefaites s'aperçurent du parti qu'elle, pouvaient tirer de cette mode, et adoptèrent avec tant d'empressement cette nouvelle tournure, qu'à la fin du règne éphémère du fils de Henri II, le jupon des dames atteignait déjà un développement de dix pieds de circonférence.

En mémoire du principe qui avait engagé la première femme à se vêtir d'une crinoline, on donna à cette partie de la toilette le nom de vertugadin ou plutôt de vertu-gardien.

Le chaste et pudibond Michel de l'Hopital, indigné sans doute de l'origine d'une semblable coutume, rendit, le 17 janvier 1563, un édit par lequel il réduisit le vertugadin à une aune et demi pour chaque jupon.

Le beau sexe voulut s'insurger, mais en vain: il fallut subir la volonté du célèbre chancelier; et ce ne fut que sous le règne de Charles IX que quelques dames de Toulouse, prenant l'initiative, obtinrent de ce prince la permission de réintégrer le vertugadin dans toute son ampleur.

De France, le vertugadin passa en Europe, où il reçut le nom de *gard'infante*.

Il fut acclamé avec enthousiasme, et les dames espagnoles s'en emparèrent avec passion.

En France, au contraire, le vertugadin ne tarda pas à être l'objet de mesures sévères, et, le 13 août 1665, sous Louis XIII, un édit condamna le vertugadin au pilori, à la confiscation et à l'exposition publique. Les dames françaises s'inclinèrent devant ces lois répressives, mais les dames espagnoles résistèrent.